

# L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 28 octobre 2016

## Elevage

### Influenza aviaire : Paiement d'une seconde avance

Une décision de FranceAgriMer du 26 octobre 2016 modifie une autre décision du 7 avril 2016 relative aux modalités de mise en œuvre de la prise en charge des pertes de revenus liées à l'influenza aviaire à destination des éleveurs de palmipèdes en zone de restriction... [En savoir plus](#)



[Consulter la décision](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Influenza aviaire : Une avance sur l'indemnisation](#) (Brève du 8 avril 2016)

## Fiscalité

### BA : Changement de régime d'imposition

Le décret n°2016-1415 du 20 octobre 2016 précise les modalités de passage entre le régime du micro-bénéfice agricole (micro-BA) et les régimes réels d'imposition de ces bénéficiaires. Le texte est entré en vigueur le 23 octobre 2016... [En savoir plus](#)

[Consulter le décret](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Régime fiscal des micro-exploitations agricoles : L'administration fiscale a mis à jour sa documentation](#) (Brève du 16 septembre 2016)

## Gestion



### Coopératives agricoles : Les règles de radiation des associés

Le décret n°2016-1401 du 18 octobre 2016 précise notamment la procédure de radiation des associés coopérateurs des sociétés coopératives agricoles. Le décret est pris pour l'application de l'article 13 de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et des articles 25 et 45 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire... [En savoir plus](#)

[Consulter le décret](#)

### Organisation de producteurs : Les modalités d'adhésion à plusieurs associations d'OP

Le décret n°2016-1420 du 20 octobre 2016 élargit les conditions d'adhésion d'une organisation de producteurs à plusieurs associations d'organisations de producteurs dans le secteur du lait de vache. Le texte est entré en vigueur le 23 octobre 2016. [Consulter le décret](#)

### Prêts bonifiés : Montant du taux de base

Une note de service du ministère de l'Agriculture du 24 octobre 2016 indique le taux de base applicable aux prêts bonifiés à l'agriculture dont la date de réalisation, ou la date de réalisation du premier versement dans le cas d'un prêt multiversement, a lieu entre le 1<sup>er</sup> novembre 2016 et le 31 janvier 2017. La valeur du taux de base passe à 1,57 %. La prochaine évolution du taux de base devrait intervenir au 1<sup>er</sup> février 2017. [Consulter la note](#)

## Social

### CUMA : Ce que permet la loi travail

Le décret n°2016-1402 du 18 octobre 2016 abroge l'article D521-4 du code rural et de la pêche maritime qui permettait aux coopératives d'utilisation de matériel agricole de mettre du personnel à disposition de leurs membres sous réserve que cette mise à disposition ne dépasse pas quarante-neuf pour cent de leur masse salariale. Depuis la loi travail, les CUMA ont la qualité de groupements d'employeurs, sans limite de masse salariale. [Consulter le décret](#)